



Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2016, Université de Nantes. hceres-02037749

HAL Id: hceres-02037749

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037749>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Histoire

- Université de Nantes

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues, sciences humaines et sociales (LLSHS)

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) :

La licence *Histoire* de l'Université de Nantes s'organise autour d'un tronc commun, avec trois parcours possibles, via différentes options : un parcours *Histoire*, un parcours *Géographie* et un parcours *Europe*, qui vient tout juste de se mettre en place (2013 pour la première année, 2014 pour la deuxième année et 2015 pour la troisième année). Elle ouvre aux métiers de l'enseignement, du patrimoine (bibliothèques, archives, etc.) et aux concours administratifs. Elle réunit 386 étudiants en première année en 2014-2015. Les cours sont donnés sur le campus de l'Université de Nantes.

Synthèse de l'évaluation

La licence *Histoire* de l'Université de Nantes offre une formation généraliste en histoire qui permet d'accéder à un master Recherche, à un master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), au *master Etudes européennes et internationales* de l'Université de Nantes, ou à un « master professionnel » (métiers du patrimoine).

La part de chacun des enseignements (dont la géographie) n'apparaît guère dans la documentation qui a été fournie aux évaluateurs, ce qui gêne la compréhension des équilibres horaires (et donc pédagogiques), surtout pour la première année (L1) et la deuxième année (L2). Il en est de même pour le jeu des options, dont on perçoit mal comment il s'organise (détail des enseignements - avec la part horaire de chacun - non communiqué pour chaque Unité d'enseignement - UE). Quant aux enseignements de préprofessionnalisation aux métiers du patrimoine (l'un des débouchés « naturels » pour les historiens), ils ne représentent, semble-t-il, qu'une faible part des enseignements.

Sur le plan disciplinaire, s'observent deux grands déséquilibres pour les parcours *Histoire* et *Géographie* : la surreprésentation des enseignements en histoire moderne et contemporaine ; des volumes horaires (temps présentiel) très inégaux d'une année à l'autre (plus d'une centaine d'heures de différence entre la L1 - 468 h - et la L3 - 576 h).

Il aurait été judicieux de préciser comment (et sur quels critères ou recommandations) les étudiants choisissent leur parcours dès le premier semestre de la L1, alors qu'ils viennent tout juste d'entrer à l'Université, avec souvent une vision lacunaire, voire déformée, des disciplines académiques.

Il est à noter qu'une sélection (dossier et entretien) est évoquée, dès la L1, pour l'intégration du parcours *Europe*, qui repose sur un « tronc commun pluridisciplinaire très large » (en mutualisation) ouvrant vers d'autres Unités de Formation et de Recherche (UFR) (Droit et Sciences politiques, Lettres, Sociologie, STAPS). Mais les contenus pédagogiques ne sont pas précisés au regard des objectifs de formation, ni les modalités de fonctionnement d'ensemble (articulation des enseignements les uns par rapport aux autres, contrat pédagogique).

Points forts :

- Les effectifs sont en hausse, ce qui prouve l'attractivité de la licence *Histoire* de l'Université de Nantes.
- La présence des trois parcours *Histoire*, *Géographie* et *Europe* permet de proposer des débouchés élargis après l'obtention de la troisième année de licence -L3.
- La formation se veut ouverte sur l'international en cohérence avec la spécialisation et les thèmes de recherche d'une grande partie de l'équipe pédagogique.

Points faibles :

- Un taux d'échec relativement important en première année, avec des dispositifs de remédiation aujourd'hui inexistant (ou inopérants).
- Absence ou quasi-absence de données sur le suivi des étudiants.
- Des enseignements de préprofessionnalisation trop peu nombreux pour répondre aux objectifs d'ouverture vers le monde du travail et les masters professionnalisants.
- Très faible place de l'enseignement des langues étrangères et du numérique.

Recommandations :

Il conviendrait de mettre en place une véritable stratégie en matière d'aide à la réussite pour remédier à l'important taux d'échec en première année. L'autoévaluation des enseignements gagnerait à être élargie (voire systématisée), en lien étroit avec les initiatives prises en la matière par la Direction Qualité et Développement durable de l'Université de Nantes. Il serait judicieux d'élaborer un référentiel pour les étudiants des trois années de licence (présentation du contrat pédagogique et des compétences à acquérir, etc.). Par ailleurs, la mise en place d'un « suivi des étudiants » au sortir de la licence serait fort bienvenue pour clarifier les stratégies d'action en matière de formation et/ou réorienter une partie des enseignements. Une réelle réflexion doit être engagée pour renforcer la préprofessionnalisation. Enfin, l'enseignement des langues étrangères et du numérique pourrait être renforcée de manière à augmenter la mobilité internationale des étudiants et renforcer le parcours *Europe*.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le cursus est cohérent par rapport aux objectifs qui mettent l'accent sur un enseignement généraliste ouvert sur le monde contemporain. Plusieurs parcours sont mis en place : <i>Histoire</i> ; <i>Géographie</i> (pluridisciplinaire) ; <i>Europe</i> (pluridisciplinaire et sélectif). Ces parcours sont adaptés à la fois aux métiers de l'enseignement et aux métiers du patrimoine (bibliothèques, archives, etc.) et aux concours administratifs. Le parcours <i>Europe</i> est bien adapté au recrutement au sein des institutions européennes et à l'ingénierie des projets internationaux avec un renforcement en langues vivantes.</p> <p>Toutefois les équilibres horaires des enseignements n'apparaissent pas suffisamment dans la documentation fournie, de même l'organisation des options n'est pas claire.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'adaptation à l'environnement proche est satisfaisante dans la mesure où la licence est plus ouverte sur les thématiques internationales que les formations des universités proches. Il faut souligner l'originalité du parcours <i>Europe</i>, appuyé sur des laboratoires de recherche de l'université et sur les stages dans des entreprises régionales, même si l'on constate un relatif éparpillement des partenariats entre cinq différents UFR et Institut de géographie et d'aménagement. En revanche, la nature des liens à l'échelle régionale avec le monde professionnel n'est pas précisée. On ignore également le bassin de recrutement des étudiants.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Bonne organisation théorique du pilotage des enseignements par l'équipe pédagogique composée, en grande majorité d'enseignants-chercheurs (90 %) : 13 Professeurs des Universités (PR), 20 Maîtres de conférences (MCF), quatre enseignants agrégés ou certifiés (PRAG/PRCE).</p> <p>On ne connaît pas la répartition exacte des enseignements entre les enseignants de divers statuts ni l'impact de l'enseignement de la chaire d'études européennes.</p> <p>Un « responsable pédagogique » assure la coordination générale du diplôme et l'encadrement de la L3. Il s'appuie sur deux responsables d'année (L1 et L2).</p>

	<p>Le parcours <i>Europe</i> bénéficie d'un responsable spécifique, qui assure le lien avec ses homologues des Unités de formation et de recherche (UFR) partenaires.</p> <p>On remarque l'absence de professionnels extérieurs à l'Université, surtout pour les enseignements dits de « professionnalisation » ainsi que la faible présence de chercheurs étrangers. Le détail des enseignements de la chaire d'études européennes occupée par Jean-Marc Ferry (2010-2014) manque également.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Après une baisse temporaire, le nombre d'inscrits en L1 d'histoire est à la hausse depuis 2013 : 290 inscrits en L1 en 2010-2011, 272 en 2012-2013 et 386 en 2014-2015.</p> <p>Le nouveau parcours <i>Europe</i> regroupe en 2014-2015 quelque 47 étudiants, dont 14 sont inscrits en licence d'<i>Histoire</i> et paraît attractif. Un nombre très élevé de candidatures est mentionné mais les modalités de sélection restent floues.</p> <p>Le taux d'abandon en première année est relativement faible (autour de 8 % en 2013-2014). Mais les taux de réussite restent en revanche faibles, inférieurs à 43 %. Ils sont meilleurs en L2 (50 %-60 %) et en L3 (plus de 70 %).</p> <p>Le dossier ne mentionne pas d'initiatives particulières pour l'aide à la réussite des étudiants de L1, en dehors des modules de méthodologie, ni pour le contrôle de l'assiduité.</p> <p>Après l'obtention de leur licence, la majorité des étudiants (près de 58 %) poursuivent leurs études en master, principalement à l'Université de Nantes. Le devenir des autres n'est pas précisé.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche est limitée au niveau de la licence.</p> <p>Des cours d'initiation à la recherche sont mentionnés pour les trois années de licence, mais les contenus ne sont pas précisés. Ils sont assurés par des enseignants-chercheurs confirmés, qui relèvent pour la plupart du Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique (CRHIA). Mais d'autres laboratoires de l'Université de Nantes sont également représentés (parcours <i>Géographie</i> et parcours <i>Europe</i>).</p> <p>Nombre d'enseignements sont liés aux thématiques de recherche des différentes équipes représentées.</p> <p>Les chercheurs-invités (étrangers) interviennent fort peu devant les étudiants de licence, y compris au sein du parcours <i>Europe</i>.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les enseignements à vocation de « préprofessionnalisation » se révèlent limités en volume horaire : en L2, une Unité d'enseignement (UE) de découverte (24 h travaux dirigés -TD) des métiers de l'enseignement (en collaboration avec l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation-ESPE). Elle est associée à un stage d'observation d'une semaine en école primaire, collège ou lycée ; en L3, une UE de découverte - sous forme d'option - des métiers liés au master nantais <i>Valorisation du patrimoine économique</i> et au master <i>Ingénierie en projets européens et internationaux</i> (24 h de cours magistraux - CM). Mais aucun stage ou projet tuteuré ne semble associé à cette option.</p> <p>Ni les contenus, ni le statut des intervenants ne sont précisés pour chacun de ces enseignements. Il en est de même pour les intervenants.</p> <p>Les liens avec le monde professionnel ne sont pas non plus explicités.</p> <p>La fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) est introuvable.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages occupent une place très marginale dans la licence d'<i>Histoire</i>. Ils ne constituent pas une priorité pour l'équipe pédagogique qui privilégie volontairement le socle disciplinaire.</p> <p>Un stage, qualifié d'« obligatoire », est certes mentionné pour le parcours <i>Europe</i> mais les modalités n'en sont pas précisées (durée, encadrement, type d'évaluation, etc.). Cette obligation est également à relativiser, car les étudiants ont la possibilité de le remplacer par une émission radiophonique sur un thème européen, ce qui ne saurait être qualifié de stage.</p>

	<p>Est également indiquée pour le parcours <i>Europe</i> la présence de « séminaires » (aux semestres 4 et 5) et d'un « projet tutoré » (au semestre 6) mais sans indication supplémentaire sur la nature de chacun de ces enseignements (ou accompagnements de projet).</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Par rapport aux effectifs totaux, très peu d'étudiants d'histoire choisissent d'effectuer un séjour à l'étranger dans le cadre de leur licence, y compris dans le cadre des programmes européens (ERASMUS) : autour de six en moyenne chaque année, essentiellement en Europe. Peu d'étudiants étrangers semblent intégrer la licence <i>Histoire</i>.</p> <p>Cela est d'autant plus étonnant que la formation présente un parcours <i>Europe</i>. Il manque une rapide présentation du dispositif d'aide à la mobilité internationale des étudiants.</p> <p>Avec une moyenne de 14 h (en TD) de langue par semestre sur les trois années de licence (avec un maximum de 24 h TD), le volume horaire dédié aux langues dans les parcours <i>Histoire</i> et <i>Géographie</i> semble insuffisant. L'enseignement des langues (anglais, espagnol ou allemand) ne constitue pas une priorité pour le département d'histoire.</p> <p>Mais un renforcement en langues (anglais + une seconde langue) est offert aux étudiants qui suivent le parcours <i>Europe</i>, auquel s'ajoutent quelques enseignements « disciplinaires » assurés en anglais.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement est classique (procédure Admission Post-Bac - APB) et sélectif pour le parcours <i>Europe</i>. Un effort de communication est fourni en direction des lycées et des classes préparatoires (journée portes ouvertes, pré-rentree).</p> <p>Une réorientation vers des disciplines proches est possible en fin de L1, mais celle-ci ne concerne qu'un faible nombre d'étudiants. La présentation des masters est organisée en L3. Il existe une association d'étudiants dynamique qui s'attache à créer des liens et propose de nombreuses activités.</p> <p>On constate un bon encadrement des étudiants de L3 mais le dispositif d'aide à la réussite est insuffisant même si une réflexion s'est engagée pour le renforcer. En plus d'un accompagnement méthodologique de base (recherches documentaires à la bibliothèque universitaire), les étudiants de L1 peuvent bénéficier du plan « Réussite Licence » établi en 2009, qui affecte un tuteur étudiant (de première année de master - M1 - ou de deuxième année de master - M2) à chaque groupe de TD. Mais ce tutorat est suspendu depuis 2013 pour des raisons budgétaires.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Aucune information n'est donnée sur la formation continue, la reprise d'études et l'apprentissage.</p> <p>Les quelques étudiants en situation de handicap bénéficient d'une attention particulière, avec des aménagements de leurs examens.</p> <p>Le numérique occupe une place mineure dans la formation. Les enseignants ont la possibilité d'utiliser la plateforme numérique de l'Université (madoc) (plans de cours, de bibliographie, etc.) mais elle est peu nourrie et on se sait pas si elle est utilisée par les étudiants et les enseignants.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation sont équilibrées. Les étudiants peuvent s'inscrire en « contrôle continu », en « régime spécial » ou en « dispense d'assiduité ». Dans le cas des étudiants inscrits en « contrôle continu », l'examen terminal représente les 2/3 de la note finale pour les Unités d'enseignement fondamentale (UEF). Le contrôle terminal domine pour les UE constituées de cours magistraux tandis que le contrôle continu domine pour les UE constituées de TD.</p> <p>Une réflexion est en cours pour rééquilibrer les modalités de validation (50 % contrôle continu/50 % examen terminal).</p> <p>La compensation est possible entre les enseignements constitutifs d'une UE, entre les UE elles-mêmes mais aussi entre les deux semestres d'une même année.</p> <p>Les secondes sessions ont lieu en juin pour les deux semestres</p> <p>Il est possible de passer en L2 ou en L3 si l'on a validé au moins l'un des deux semestres de l'année précédente.</p> <p>Le « régime spécial » concerne des étudiants qui effectuent chaque année de licence en deux ans (salariés, chargés de famille, handicapés, sportifs</p>

	<p>de haut niveau) : ils s'inscrivent alors à la moitié des UE.</p> <p>Quant aux étudiants relevant de la « dispense d'assiduité », ils sont, comme ailleurs, évalués par des examens terminaux.</p> <p>Des jurys d'enseignants de chaque année de licence (équilibrés entre PR et MCF) ont la possibilité d'attribuer des « points de jury » aux étudiants, points qui sont mentionnés comme tels sur le relevé de notes.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est faible. Il n'existe à ce jour aucun document précisant les compétences que doit acquérir et maîtriser chaque étudiant à l'issue de sa formation.</p> <p>Une réflexion, organisée autour d'un groupe d'enseignants-chercheurs, a toutefois été initiée afin de produire un référentiel (avec une grille permettant de vérifier les acquisitions pour chacun des étudiants).</p>
Suivi des diplômés	<p>Le département d'histoire n'assure aucun suivi des étudiants obtenant une licence ou quittant la formation avant la troisième année, à l'exception de ceux qui s'inscrivent dans l'un des masters nantais. Les indicateurs statistiques manquent.</p> <p>Il est question de créer, pour le parcours <i>Europe</i>, un réseau des anciens qui devrait permettre d'avoir quelques éléments de réponse quant à l'insertion professionnelle d'une partie des étudiants.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>La mise en place du Conseil de perfectionnement est trop récente pour donner lieu à une évaluation, la licence d'<i>Histoire</i> venant tout juste de le mettre en place (2015).</p> <p>Ce Conseil accueille deux représentants étudiants (de L1 et L3), un professeur d'histoire-géographie de lycée, trois enseignants-chercheurs et un proviseur (qui en assure actuellement la présidence). Si la composition du conseil a été faite dans les règles, on ne sait pas si les représentants étudiants sont élus.</p> <p>Ce Conseil doit théoriquement se réunir tous les deux ans mais une seule réunion a eu lieu à ce jour.</p> <p>Quant à l'autoévaluation des enseignements, sur la base d'initiatives personnelles, elle n'intéresse aujourd'hui qu'une poignée d'enseignants.</p>

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet: Retour sur le rapport d'évaluation de la Licence : histoire

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Vous trouverez ci-après les réponses des responsables de formations ou de composante aux interrogations formulées dans les rapports et les commentaires sur les recommandations communiquées.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY



UNIVERSITÉ DE NANTES

Éléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

Identification de la formation :

Champ de formation	Sciences humaines et sociales
Type (Licence, LP, Master)	Licence générale
Intitulé du diplôme	Histoire
Responsable de la formation	Eric Guerber ; David Plouviez

Observations :

Tout en notant la qualité de la formation proposée dans le cadre de cette Licence Histoire, ainsi que l'augmentation continue des effectifs depuis quelques années, augmentation qui s'est depuis cette évaluation poursuivie, le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur a relevé un certain nombre d'insuffisances, notamment un déséquilibre des périodes historiques, un taux d'échec relativement important en première année, des enseignements de préprofessionnalisation trop peu nombreux et une ouverture insuffisante aux métiers du patrimoine, ainsi qu'une très faible place de l'enseignement des langues étrangères et du numérique.

Les réflexions actuelles, dans le cadre de l'élaboration de notre prochaine maquette de Licence, opérationnelle à partir de la rentrée universitaire de septembre 2017, ont précisément pour objet de répondre à ces insuffisances en renouvelant profondément notre offre de formation.

* La création d'un portail « Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie » ainsi que la création, en cohérence avec ce portail, d'un parcours « Patrimoine » à partir de la deuxième année de Licence, permettra aux étudiants de se familiariser plus progressivement à nos exigences disciplinaires et de se former aux métiers du patrimoine, ceci en collaboration avec le département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie.

* L'introduction de l'enseignement de l'histoire ancienne et médiévale en première année de Licence (et son corollaire, l'équilibre des périodes en deuxième année) renforcera l'équilibre et la continuité des enseignements historiques chaque année de Licence et permettra ainsi une meilleure progression des étudiants.

* L'introduction de groupes-classes en première année permettra un meilleur encadrement des étudiants entrant à l'Université et assurera la transition pédagogique entre le secondaire et l'enseignement universitaire. Chaque cours magistral sera ainsi accompagné d'un cours d'approfondissement dans la période, encadré par un ou plusieurs enseignants dans le cadre d'activités impliquant davantage les étudiants. La première année de Licence a de ce point de vue été conçue comme une propédeutique aux années de L2 et L3, plus spécialisées.

* Le tutorat sera maintenu et renforcé en première année (S1) et apportera un appui méthodologique aux étudiants lors de leurs premiers contacts avec les exigences universitaires. Dès la pré-rentrée, des tests en informatique et en expression française doivent être réalisés afin d'orienter les étudiants vers les formations répondant au mieux à leurs besoins.

* Des stages ont été introduits en L3, sur le modèle de ce qui est fait actuellement en L2 seulement, afin de renforcer la dimension professionnalisante de notre parcours « Histoire et Géographie ». Une réflexion est en cours sur la généralisation de ces stages à l'ensemble des parcours.

* Les enseignements de Langue et d'informatique (et humanités numériques) ont été renforcés tout au long de cette Licence.

* Les différents parcours proposés ont bien sûr été élaborés en cohérence avec notre offre de formation en Master, offrant ainsi une grande lisibilité aux étudiants quant aux formations à suivre pour réaliser leurs projets professionnels.